

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit septembre à 18h00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie du village de PENTA DI CASINCA, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, CERANI Rachel, FINIDORI Jean Pierre, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, RAFFALLI Muriel, GERONIMI Vital, MITRIDATI Dominique, SUZZONI Stéphanie.

Absents (11) : GANDOIN Sylviane, OTTOLENGHI Enzo, SOULLARD Patricia, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, LEPORATI Maryline, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, PACO dos SANTOS Sandrine, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Sylvie.

Pouvoirs (3) : GANDOIN Sylviane donne pouvoir à ANGELINI Nathalie
SOULLARD Sylvie donne pouvoir à CASTELLI Yannick
SOULLARD Patricia donne pouvoir à RAFFALLI Muriel

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 15	Séance du 28 septembre 2023	Convocation le 22 septembre 2023
---------------------------------	------------------------	--	-----------------------------	----------------------------------

Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

Objet – Recherche de financement pour la réhabilitation de la buvette du stade du village de PENTA DI CASINCA

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réhabiliter l'espace buvette attenant au city stade du village de PENTA DI CASINCA.

En effet, ce bâtiment présente un état de vétusté avancé et n'est actuellement plus exploitable en l'état. Il y a donc lieu d'entreprendre des travaux de rénovation.

Le Maire présente un avant-projet sommaire concernant le détail du programme ainsi qu'une estimation financière prévisionnelle.

Il dépose le dossier sur la table et invite l'assemblée à en débattre.

Où l'exposé du Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Adopte le plan de financement du projet de réhabilitation de l'espace buvette du stade du village de PENTA DI CASINCA tel qu'il figure ci-dessous :

Coût de l'opération : 81 750,00 € (Hors Taxes)	
Financement	
Collectivité de Corse DQ 50%	40 875,00 €
Commune Autofinancement 50%	40 875,00 €

Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale 2020/2024.

- Autorise le maire à procéder à la réalisation de cette opération sous réserve de l'obtention du financement et assure que la collectivité dispose des ressources budgétaires suffisantes pour assumer les dépenses induites par le projet.

- Donne mandat à Monsieur le maire pour signer tous les documents, marchés publics et actes nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 28 septembre 2023

Le Maire
Yannick CASTELLI

